

APRÈS ART. 13

N° CF1030

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

N° CF1030

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Ray et M. Jean-Pierre Vigier

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.